

## VILLE DE VAULX-EN-VELIN



### RÉFÉRENTS DE L'ACTION

*Recrutement en cours*  
sceenvironnement@mairie-vaulxenvelin.fr

**Florent RUZ**  
Directeur Environnement et Espaces Publics  
fruz@mairie-vaulxenvelin.fr

### LOCALISATION DU PROJET

Vaulx-en-Velin

## Appel à éco-projets « Tous mobilisés pour une ville durable »

<b>Dates de début et de fin du projet</b>	Février 2019 : lancement de la première édition de l'Appel à éco-projets 2021 : 3 <sup>e</sup> édition (en cours)
<b>Contexte et historique du projet</b>	<p>L'appel à éco-projets «Tous mobilisés pour une ville durable» s'inscrit dans la démarche initiée par la Ville de Vaulx-en-Velin d'élaboration d'une politique climat-énergie à l'échelle communale. L'objectif est de venir en soutien d'initiatives locales répondant aux enjeux de la transition énergétique et s'inscrivant dans une dynamique d'innovation, de partenariat et d'éco-citoyenneté. Il s'agit de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant un public plus nombreux et plus diversifié.</p> <p>Pour cela, la communication relative à cet appel à projets est réalisée sur la plateforme participative « monavis-vaulx-en-velin.net », ouverte et accessible à tous. Cette plateforme numérique permet le dépôt des projets proposés et leur visibilité en ligne, mais aussi d'informer les porteurs de projets et le public de l'état d'avancement de la démarche.</p> <p>Ce dispositif s'articule autour de 4 grandes phases :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le dépôt des projets sur la plateforme participative ;</li><li>- le vote en ligne sur les projets, ouvert à tous, qui s'est déroulé du 26 septembre au 30 octobre 2021, après analyse de l'admissibilité des projets;</li><li>- puis l'audition des porteurs de projets par les membres de la Commission extra-municipale Développement Durable, réunis lors d'un jury de sélection qui s'est déroulé le 26 novembre dernier en visioconférence ;</li><li>- enfin, la présente délibération de l'exécutif qui, à partir du classement des projets proposé par la Commission Développement Durable, vote les aides allouées à chacun de ces projets lauréats.</li></ul> <p>Un budget global de 20 000 € est alloué à cet appel à projet. Le règlement de l'appel à projet établit clairement que les subventions accordées ne peuvent être inférieures à 200 € et ne peuvent dépasser 4 000 € par projet.</p>
<b>Objectifs visés par l'action</b>	<p>Les 4 objectifs visés par cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Massifier le mouvement de transition écologique : Toucher un public le plus large possible</li><li>- Promouvoir et venir en soutien des initiatives locales en matière de transition écologique</li><li>- Développer la participation citoyenne, en lien avec la plateforme de la ville monavis-vaulx-en-velin.net</li><li>- Simplifier au maximum les démarches pour les porteurs d'initiatives</li></ul> <p>L'appel à éco-projet s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aux Vaudaises et aux Vaudais, constitué(-e)s en collectif, avec l'appui d'une association pour le portage administratif et financier du projet,</li><li>- Aux associations implantées sur la commune de Vaulx-en-Velin,</li><li>- Aux établissements scolaires de Vaulx-en-Velin, du premier comme du second degré.</li><li>- Aux acteurs publics et privés, œuvrant dans le domaine de l'environnement.</li></ul> <p>Les projets peuvent être portés par plusieurs structures, réunies de manière partenariale. Elles désignent alors un porteur de projet.</p> <p>Les éco-projets peuvent s'inscrire dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise des consommations d'énergie</li><li>- Mobilité et développement des modes doux</li><li>- Recyclage, incitation au tri et à la réduction des déchets</li><li>- Consommation responsable et circuits courts</li><li>- Éducation à l'Environnement et au Développement Durable</li><li>- Préservation de la biodiversité et développement de la nature en ville</li></ul>

---

## Mise en œuvre

### Actions réalisées

Sur les deux premières éditions de l'appel à éco-projets, 54 projets ont été déposés au total. 38 d'entre eux ont été retenus au regard des critères d'admissibilité, suite à une analyse réalisée par un comité technique réunissant les services municipaux référents sur chacune des thématiques, conformément au règlement relatif à l'Appel à éco-projets.

Parmi les porteurs de projets éligibles, on compte :

- 23 associations
- 6 établissements scolaires (5 écoles et 1 collège)
- 4 collectifs d'habitants
- 2 acteurs privés (bailleur + entreprise)

Les thématiques abordées à travers les projets éligibles sont largement diversifiées et abordent les domaines suivants :

- le recyclage, l'incitation au tri et à la réduction des déchets (12 projets) ;
- la préservation de la biodiversité et le développement de la nature en ville (10 projets) ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable (7 projets) ;
- la mobilité et le développement des modes doux (5 projets) ;
- la consommation responsable et circuits courts (3 projets) ;
- la maîtrise des consommations énergétiques (2 projets)

Les habitants ont pu participer au vote en faveur de leurs projets préférés, depuis la plateforme participative. On compte ainsi 992 votes en ligne lors de la deuxième édition (vision publique du nombre de « J'aime » par projet). Cela représente près du double de votes par rapport à la première édition, ce qui témoigne d'une véritable progression de l'utilisation de ce nouvel outil de participation citoyenne, et du large écho de cet appel à éco-projets sur le territoire.

La Commission extra-municipale du Développement Durable a été chargée d'auditionner les porteurs de projets et de sélectionner les projets. En vertu du règlement, seuls les membres de la commission, n'étant pas impliqués dans les éco-projets, de manière directe ou indirecte, ont pris part au jury de sélection des projets.

Les projets ont été sélectionnés au regard de plusieurs critères d'évaluation :

- la cohérence du projet avec les objectifs de transition écologique ;
- l'implication des habitants dans une logique d'éco-citoyenneté ;
- la faisabilité et la qualité du projet, notamment au regard de son caractère innovant, ainsi que des éléments apportés à l'appui du dossier ;
- la qualité du partenariat et la nature du partenariat proposé en cas de projet déposé par plusieurs structures ;
- des actions de valorisation envisagées, particulièrement en matière de restitution finale.

Le nombre de « J'aime » recueillis par projet, donnant une indication sur leur niveau de popularité auprès des Vaudais.es, a été également pris en considération par les membres du jury.

Plus d'info : <https://vaulx-en-velin.net/actualites/gagnants-edition-2020-eco-projets/>

---

### Actions en cours

Une 3<sup>e</sup> édition de l'appel à éco-projets a été lancée en 2021 :

- 20 projets déposés en ligne sur le site participatif monavis.
- 11 projets jugés admissibles par rapport aux critères de l'Appel à projet (éligibilité des porteurs de projet, faisabilité technique...).
- Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021 : le public vote en ligne pour ses 3 projets favoris sur la plateforme monavis.
- En novembre 2021 : les membres de la Commission extra-municipale Développement durable rencontrent les porteurs de projets et sélectionnent les initiatives retenues.
- Fin novembre/début décembre 2021 : le Conseil municipal valide les projets lauréats (en fonction de la date définie pour le conseil municipal).

---

### Prochaines étapes

Bilan des actions réalisées et vidéos avec un retour d'expérience de porteurs de projet  
Evaluation/ adaptation du dispositif à prévoir en lien avec la mise en place d'un budget participatif de la Ville de Vaulx-en-Velin (lancement en novembre 2021)

---

### Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)

Enveloppe globale de subventions = 20 000 € annuel soit 60 000 € au total sur 3 ans.  
Plateforme mon avis = 7 200 € /an (prestataire Cap Collectif)

---

### Freins rencontrés/ solutions apportées

Lors de la première édition de l'appel à écoprojets, la plateforme monavis était mal identifiée : le renforcement de la communication entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> édition a permis de doubler la participation au vote sur les projets (passage de 500 votes à 1 000 votes)

La crise sanitaire liée au Covid-19 et à la première phase de confinement ont fortement impacté l'édition 2020 : le calendrier de l'appel à projet a été modifié, avec un report de l'échéance de dépôt des dossiers de 3 mois.

La fracture numérique reste un frein dans l'appropriation de la plateforme participative, notamment pour les personnes moins à l'aise avec les outils numériques. Certains usagers ont rencontré des problèmes de connexion et l'intervention des services informatiques a été nécessaire pour résoudre des dysfonctionnements dans le système d'inscription.

<b>Facteurs de réussite</b>	La collaboration avec des structures relais pour gérer la médiation : passer de l'idée à l'action. Expertise et connaissance des acteurs collégiaux pour pouvoir analyser techniquement les projets proposés. Organisation des jurys citoyens : méthode et grille d'évaluation pour évaluer l'ensemble des projets.
<b>Acteurs impliqués et rôles</b>	Pilotage : Service Environnement en lien avec le service Démocratie Locale et la Direction de la communication Comité technique pour l'examen des projets : Services municipaux (Vie associative, Espaces publics, Education, Sport-Jeunesse, Economie-Emploi, Santé), équipe du (GPV de Vaulx-en-Verin) Jury citoyen : membres de la Commission extra-municipale « Développement Durable » constituée d'élus, habitants, de représentants des conseils de quartier, d'associations et d'acteurs du développement territorial Partenaires extérieurs en relais de la mobilisation : services municipaux, conseils de quartier, associations structurantes et de proximité, Education Nationale...
<b>Date de mise à jour de la fiche</b>	30/09/2021

## EN BREF

### Descriptif

Promotion des initiatives éco-citoyennes auprès des habitants et des acteurs locaux sur la commune à travers l'appel à éco-projets « Tous mobilisés pour une ville durable ».

- Enveloppe annuelle de 20 000 € / subventions de 200 € à 4 000 €
- Structures éligibles : collectifs habitants avec une structure porteuse, associations œuvrant sur Vaulx-en-Verin, établissements scolaires, acteurs publics et privés œuvrant dans le domaine de l'environnement
- Thématiques : énergie, mobilité, recyclage, consommation/circuits courts, éducation et biodiversité/nature en ville

### Étapes clés

Fev 2019 : Lancement de la première édition de l'Appel à éco-projets « Tous Mobilisés pour une ville durable »

Juin 2019 : Organisation du jury de sélection des projets 2019

Fev 2020 : Lancement de la deuxième édition

Nov 2020 : Jury de sélection des projets 2020 (suite au report lié à la crise Covid-19)

Avril 2021 : Lancement de la 3<sup>e</sup> édition (en cours)

Bilan des deux premières éditions (2019-2020) :

- 54 projets déposés
- 38 projets éligibles, après examen de l'admissibilité des projets
- Plus de 1 500 votes en ligne sur les projets, une progression importante de la participation sur la 2<sup>e</sup> édition
- 18 projets lauréats